

Postulat Isabelle Chevalley et consorts demandant l'introduction d'une vignette bleue pour les véhicules

Chaque année, nous vivons des pics de pollution à l'ozone durant l'été et des pics de pollution aux particules fines en hiver. La mesure consistant à limiter la vitesse des voitures à 80 km/h est non seulement peu efficace mais pénalise aussi les personnes qui ont acheté un véhicule n'émettant pratiquement aucun de ces polluants. Ces pollutions nous empêchent régulièrement de respecter l'Ordonnance fédérale sur la protection de l'air (Opair). De ce fait, soit nous essayons de changer cette ordonnance, soit nous devons prendre des mesures pour respecter les normes admises.

Ces limites n'ont pas été mises en place pour le plaisir des fonctionnaires mais bien parce que ces polluants sont nocifs pour la santé. Lorsque les valeurs d'ozone augmentent de 10 microgrammes par m³ d'air, la diminution de la fonction pulmonaire peut atteindre 1%. Des chiffres similaires ont été obtenus pour les particules fines. L'Opair tolère une fois par an, pendant une heure au maximum, une concentration d'ozone de plus de 120 microgrammes par m³ d'air. Cette valeur est très souvent dépassée, et plus souvent dans les campagnes que dans les villes. En avril 2009, la limite des 120 microgrammes d'ozone par m³ d'air a été dépassée durant 14 jours à Chaumont (Ne).

Je demande que le Conseil d'Etat étudie la possibilité d'introduire une vignette « bleue », en coordination avec les autres cantons, qui serait octroyée aux véhicules peu ou pas polluant au niveau des émissions de particules fines et des précurseurs d'ozone. Ainsi, lors de pics de pollution, seul les véhicules munis d'une telle vignette auraient le droit de circuler, les autres devant rester au garage. Il serait également possible d'octroyer d'autres privilèges aux détenteurs de la vignette. Cette vignette pourrait aussi devenir un outil utile pour les villes.

Cette mesure valorise les personnes ayant eu un comportement responsable lors de l'achat de leur véhicule. L'Etat fixera les normes donnant droit à cette vignette. Ces normes devront évoluer avec le temps. Le cas des professionnels devra être également discuté.

Cette idée n'est pas nouvelle puisque plus de 20 grandes villes allemandes ont créé des zones écologiques et ne laissent pénétrer en leur sein que les véhicules munis d'une vignette attestant qu'ils sont peu polluants. Ceci concerne les véhicules immatriculés non seulement en Allemagne mais également à l'étranger. Il est possible de commander cette vignette par Internet comme je l'ai fait moi-même, c'est très simple. Il m'en a coûté 14,99 euros et j'ai du envoyer une copie de la carte grise du véhicule. Sans cette vignette, l'automobiliste risque une amende de 40 euros.



Vignette allemande

L'idéal serait évidemment que le système de la vignette bleue soit introduit dans l'ensemble de la Confédération suisse. Mais nous avons aussi la possibilité d'agir dans notre canton. Le présent postulat demande donc au Conseil d'Etat :

- dans un premier temps, d'étudier le principe de la "vignette bleue" attestant du caractère peu polluant du véhicule.
- dans un deuxième temps, de définir les avantages qui pourront être accordés aux détenteurs de vignettes.

Je demande que ce postulat soit transmis à une commission.

Saint-George, le 16 juin 2009

Isabelle Chevalley, députée

Ne souhaite pas développer



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 23 JUIN 2009

Scanné le 24 JUIN 2009

09 - POS - 139

Liste des députés signataires – état au 17 mars 2009

Abbét Raphaël	Chapalay Albert	Dolivo Jean-Michel
Aebi Jean-Robert	Chappuis Laurent	Ducommun Philippe
Amarelle Cesla	Chatelain André <i>Chatelain</i>	Dufour Claude-Eric
Amstein Claudine	Chevalley Christine	Durussel José
Ansermet Jacques	Chevalley Edna	Duvoisin Ginette
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Isabelle	Epars Olivier
Aubert Mirreille	Cherix François	Fardel Claude-André
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc <i>Chollet</i>	Favez Jean-Michel
Ballif Laurent	Chollet Jean-Marie	Favrod Pierre-Alain
Bally Alexis <i>Bally</i>	Christen Jérôme	Feller Olivier
Bavaud Sandrine	Clot Bertrand <i>Clot</i>	Ferrari Yves
Bernhard Maximilien <i>Bernhard</i>	Cornamusaz Philippe	Flora-Guttmann Martine
Berseth Verena	Cornaz-Rovelli Valérie	Freymond Cantone Fabienne
Bolay Guy-Philippe	Courdesse Régis <i>Courdesse</i>	Gaille Pierre-André
Bonjour Eric <i>Bonjour</i>	De Preux Patrick	Gay Vallotton Michèle
Bonny Dominique-Richard	Debluè François	Gfeller Olivier
Borel Bernard	Décaillet Anne	Girardet Lucas
Borloz Frédéric <i>Borloz</i>	Décosterd Anne	Gardon Julien
Bottiang-Pittet Jaqueline <i>Bottiang-Pittet</i>	Delacour André	Glutz Félix
Brelaz François	Depoisier Anne-Marie	Golaz Florence
Buffat Marc-Olivier	Deriaz Philippe	Golaz Olivier
Buffat Michaël	Desmeules Michel	Gorrite Nuria
Cachin Jean-François	Despot Fabienne <i>Despot</i>	Grandjean Pierre
Calpini Christa	Devaud Grégory	Grognuz Frédéric
Capt Gloria	Dind Claudine	Guignard Jean

Liste des députés signataires – état au 17 mars 2009

Guignard Pierre	Métraux Béatrice	Reymond Philippe
Haenni Frédéric	Meyer Roxanne	Rochat Nicolas
Haldy Jacques	Miéville Michel	Rod Armand
Haury Jacques-André	Modoux Philippe	Rostan Jacqueline
Hurni Véronique	Monod Alain	Roulet Catherine
Jaquet-Berger Christiane	Montangero Stéphane	Ruey-Ray Elisabeth
Jaquier Remy	Mossi Michele	Saugy Roger
Jobin Philippe	Mouquin Michel	Savary Marianne
Jufer-Tissot Nicole	Nicolet Jacques	Schwaab Jean Christophe
Jungclaus Delarze Suzanne	Pache Remy	Schwarz Valérie
Junod Grégoire	Papilloud Anne	Schwab Claude
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Silauri Alessandra
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier	Peters Lise	Uffer Filip
Mange Daniel	Pidoux Jean-Yves	Venzelos Vassilis
Manzini Pascale	Pidoux Pierre-André	Villa Sylvie
Marendaz André	Poncet Gabriel	Volet Pierre
Martinet Philippe	Randin Philippe	Walther Eric
Mattenberger Nicolas	Rapaz Pierre-Yves	Weber-Jobé Monique
Mayor Olivier	Rau Michel	Wehrli Laurent
Maystre Tinetta	Reichen Gil	Wyssa Claudine
Melly Serge	Renaud Michel	Yersin Jean-Robert
Mercier Pierre-Alain	Rey-Marion Ailette	Zwahlen Pierre